

Lettre d'information

Bilan 2025

NOVEMBRE 2025 - N°2



Pour rappel, le **Plan Local des Mobilités (PLM) de Marne-la-Vallée 2023-2027** définit les actions prioritaires et les aménagements qui devront être engagés d'ici 2028 pour faciliter les déplacements de tous. Déclinaison locale du Plan des Mobilités d'Île-de-France (PDMIF, ex-PDUIF), son élaboration a donné lieu à un important travail de concertation avec les acteurs locaux des mobilités ainsi qu'avec le grand public.

Que s'est-il passé depuis l'approbation du PLM ?

Afin d'accompagner la mise en œuvre du plan d'actions, le SIEMU a mis en place un dispositif d'animation et de suivi. Des échanges réguliers sont ainsi organisés avec les maîtres d'ouvrage pour les accompagner et des comités de suivi ont lieu annuellement, en amont des préparations budgétaires de l'année suivante, afin d'évaluer les avancées sur chaque thématique en présence des partenaires.

Les résultats du bilan de 2025 montrent une dynamique positive qu'il s'agira de maintenir en 2026.

Voici un aperçu des réalisations par grands axes d'intervention :

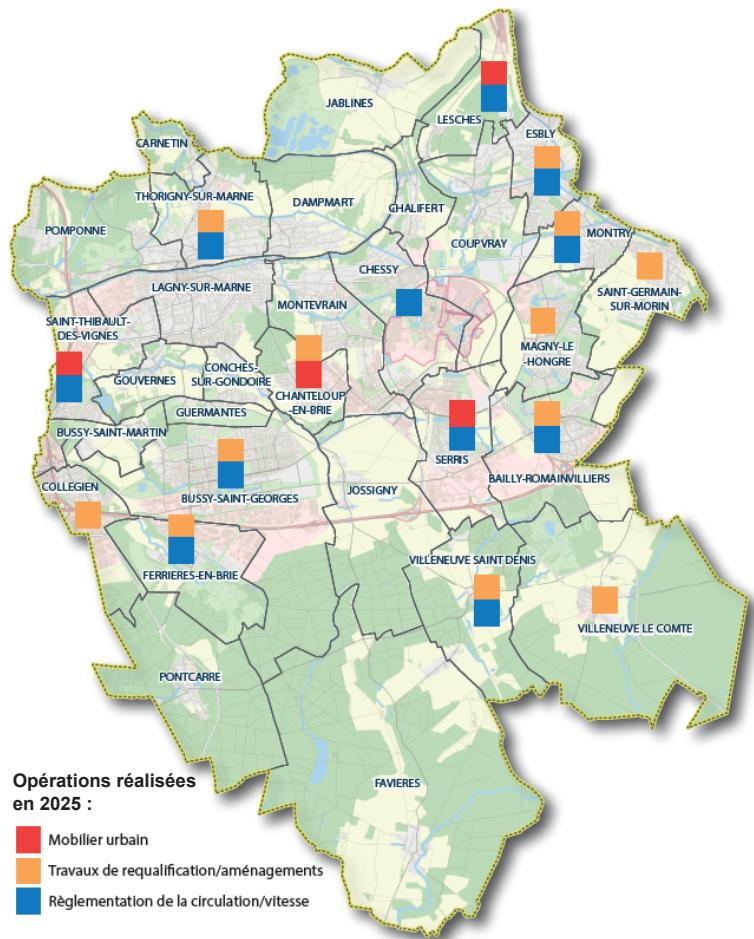
AXE A - PARTAGE DE L'ESPACE

PUBLIC : Améliorer la qualité de vie de toutes les centralités, des bourgs aux coeurs urbains

**Environ 22 %
de la voirie en zone de rencontre
ou en zone 30.**

De nombreuses communes ont engagé des actions pour rendre l'espace public plus sûr et plus agréable pour les piétons et les cyclistes : création de **zones 30** et **zones de rencontre**, installation de **radars pédagogiques**, sécurisation des **traversées piétonnes** et des **abords des écoles**, **élargissements de trottoirs** et **aménagements paysagers, vélorues et chau-cidous...**

Ce ne sont pas moins de **50 % des études et opérations d'apaisement** de la voirie programmées au PLM qui ont ainsi été réalisées entre 2023 et 2025.



Accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

L'accessibilité PMR de la voirie doit encore progresser afin de répondre aux obligations réglementaires. À chaque nouveau chantier de voirie, les communes et partenaires en profitent pour rendre les **espaces publics plus accessibles** aux personnes à mobilité réduite.

En 2025, par exemple, les travaux réalisés rue de Dampmart à Thorigny-sur-Marne ont ainsi permis la mise aux normes des espaces publics.

Enfin, la mise en accessibilité du réseau de bus se poursuit avec **14 points d'arrêts mis aux normes en 2025**.

AXE B - VELO : Développer l'usage du vélo utilitaire pour faire face à l'augmentation de la demande de déplacements

+29,5 km

d'aménagements cyclables réalisés depuis 2023 dans le cadre des schémas directeurs intercommunaux (encore 38,5 km prévus sur la durée du PLM)



2 coupures résorbées /**4**

Pour en savoir plus :



L'amélioration du maillage du réseau cyclable se poursuit avec l'inauguration du tronçon de la Véloroute Ile-de-France entre Torcy et Bussy-Saint-Georges et la livraison de la voie cyclable express sur l'avenue de l'Europe à Bussy-Saint-Georges.

De nouveaux itinéraires ont également été livrés sur le territoire du Val d'Europe en **accompagnement du développement des nouveaux quartiers** du Pré de Claye à Serris et de la ZAC des Studios et Congrès à Chessy.

La **résorption des coupures et des discontinuités du réseau cyclable** reste également une priorité (ouverture à la circulation de la passerelle entre Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges, poursuite des études concernant plusieurs passerelles sur le Val d'Europe...).

A noter que des progrès significatifs ont, par ailleurs, eu lieu concernant la bonne **intégration des normes de stationnement vélos dans les documents d'urbanisme locaux** révisés cette année.

Les intercommunalités se mobilisent également pour déployer de nombreux **services et animations** dédiés au vélo (nouvelles bornes de réparations, reconduction des animations proposées par la Maison des Mobilités de Marne et Gondoire et de l'évènement «Mai à Vélo» porté par Val d'Europe Agglomération...).

AXE C - RESEAU DE BUS : Faire du bus un mode compétitif dans les coeurs urbains

8 points durs de circulation solutionnés sur les 31 points identifiés dans le PLM grâce aux travaux menés par le Département sur la RD231 afin de fluidifier la circulation des bus.

Des renforts ...

Au printemps 2025 :

- Renfort d'offre sur la **ligne 2262** du lundi au samedi et nouvelle offre le dimanche
- Desserte systématique de l'arrêt Pleiades à Serris et du nouvel arrêt Jussieu sur la RD406 par la **ligne 2228**.

Eté 2025 :

- Desserte d'un nouvel arrêt à Thorigny-sur-Marne avec les lignes 2291 et 2251 (**Clos Gobin**).
- Desserte de **Favières** par le Transport à la Demande Proxibus du Val Briard



18 août 2025 :

- Création et desserte d'un nouvel arrêt « **Foch-Montry** » par les lignes 2264, 4 et 4a
- Desserte des nouveaux quartiers de Coupvray et de Serris (Pré de Claye) avec une liaison directe depuis Esbly vers Val d'Europe grâce au prolongement de la **ligne 2261**, la desserte de l'arrêt **La Pointe Jeannette** et la création d'un nouvel arrêt **Magellan**.
- Desserte de la ZAC du Couternois (Serris) avec la **ligne 2231** et la création d'un arrêt **Louise-Amélie Leblois**.
- Liaison directe vers Val d'Europe et le Grand Hôpital de l'Est Francilien depuis Bailly-Romainvilliers et desserte de la ZAC du Prieuré (nouveaux arrêts Les Champs du Prieuré et Centre aquatique) avec la modification de la **ligne 2235**. Cette ligne bénéficie également de la création d'une offre le samedi et en juillet/août.
- Desserte de Magny-le-Hongre avec la **ligne 2407** (ex-59)
- Fréquence renforcée sur le **bus de soirée** à 30 min sur la gare du Val d'Europe, de 21h00 à 23h30.
- Extension de l'amplitude du **bus de soirée** à Marne-la-Vallée Chessy avec un dernier départ désormais à minuit au lieu de 23h00.

Et plus de confort ...

- Implantation de mobiliers d'information : installation d'un Gouvernail sur la gare de Lagny-Thorigny-Pomponne
- Pose d'un abri du Département à l'arrêt La Pointe Jeannette (Coupvray)
- Poursuite du déploiement de Bornes d'Information Voyageurs (BIV) solaires d'ici fin 2025 (Chanteloup-en-Brie, Chalifert, Montévrain, Pomponne, Conches-sur-Gondoire, Collégien).
- Equipment de l'arrêt Le Verger en information voyageurs par la commune de Magny-le-Hongre en 2025.

AXE D - INTERMODALITE : Améliorer l'intermodalité des pôles d'échanges multimodaux

Les acteurs du territoire continuent d'œuvrer conjointement afin d'**améliorer les conditions de correspondance** entre les modes, notamment sur les pôles-gares du territoire. Ainsi, 2025 verra s'achever l'étude de pôle sur la gare d'Esbly.



Pour en savoir plus :



AXE E - AUTOMOBILE : Maitriser la présence de l'automobile, tout en garantissant l'accessibilité du territoire



Pour en savoir plus :



Afin d'**accompagner le développement du territoire et limiter la congestion**, les études se poursuivent sur les questions du contournement de Chalifert et Jablines, du doublement de la RD345 et de la RD231 sur sa partie longeant l'hôpital (entre la RD344A et la RD345).

L'année 2025 a également été marquée par un certain nombre de travaux visant à **améliorer la sécurité routière** sur différents secteurs problématiques identifiés par le PLM :

- Sécurisation des intersections avec la Véloroute Ile-de-France, de l'avenue Curie et du Boulevard de Lagny à Bussy-Saint-Georges.
- Installation de plateaux ralentisseurs sur la rue de Dampmart à Thorigny-sur-Marne.

Des réflexions et des études ont également eu lieu avec le Département sur la sécurisation du carrefour RD406 x avenue Michel Chartier à Collégien et de la RD5 dans sa traversée d'Esbly.

AXE F - MANAGEMENT ET SERVICES DE MOBILITES : Susciter des changements de pratiques de mobilité



Des efforts de communication ont été réalisés en 2025 afin de mieux informer les habitants et de les inciter à faire évoluer leurs pratiques de mobilité :

L'animation de la **page Facebook** du SIEMU a ainsi permis de diffuser plus de 250 publications de sensibilisation auprès du grand public.

Une grande campagne de mise à jour des sites internet de nos partenaires a démontré la détermination de chacun à proposer **une information fiable et complète sur les services de mobilités existants**.

Ceux-ci ont également fait l'objet de présentations par Transdev MLV et le SIEMU lors des **cérémonies d'accueil des nouveaux habitants de Coupvray, Magny-le-Hongre, Montévrain, Lagny-sur-Marne...**

Enfin, une **rencontre sur l'écomobilité scolaire** a eu lieu le 4 février 2025 et a permis de promouvoir les initiatives mises en place sur le territoire et d'inciter les partenaires à dupliquer les bonnes pratiques : pédibus, rues scolaires, permis piétons et vélos, installation de stationnements vélos et trottinettes, animation « angle mort » et « pré-collège » de Transdev MLV, participation au Défi Moov, dispositif « Savoir rouler à vélo » porté par VEA, plan d'établissements scolaires (PDES).... Nos partenaires sont particulièrement moteurs !

AXE G - MARCHANDISES : Optimiser les flux de marchandises

- Le territoire a adhéré au dispositif **InTerLUD+** pour l'élaboration d'une **charte de logistique urbaine** d'ici décembre 2026 (pour en savoir plus, rendez-vous sur www.interlud.green). Cette démarche a donné lieu à la réalisation d'un **diagnostic complet** des flux de transport de marchandises et aboutira à la **formalisation d'un plan d'actions** d'ici à fin 2025 : livraison du dernier kilomètre, circuits courts, transition énergétique, anticipation des besoins logistiques dans les projets urbains.... Les pistes de réflexions ne manquent pas !
- L'EPA exige une réduction au minimum des distances (circuits courts) pour acheminer les ressources sur ses chantiers. Des réflexions ont également eu lieu sur le report fluvial.



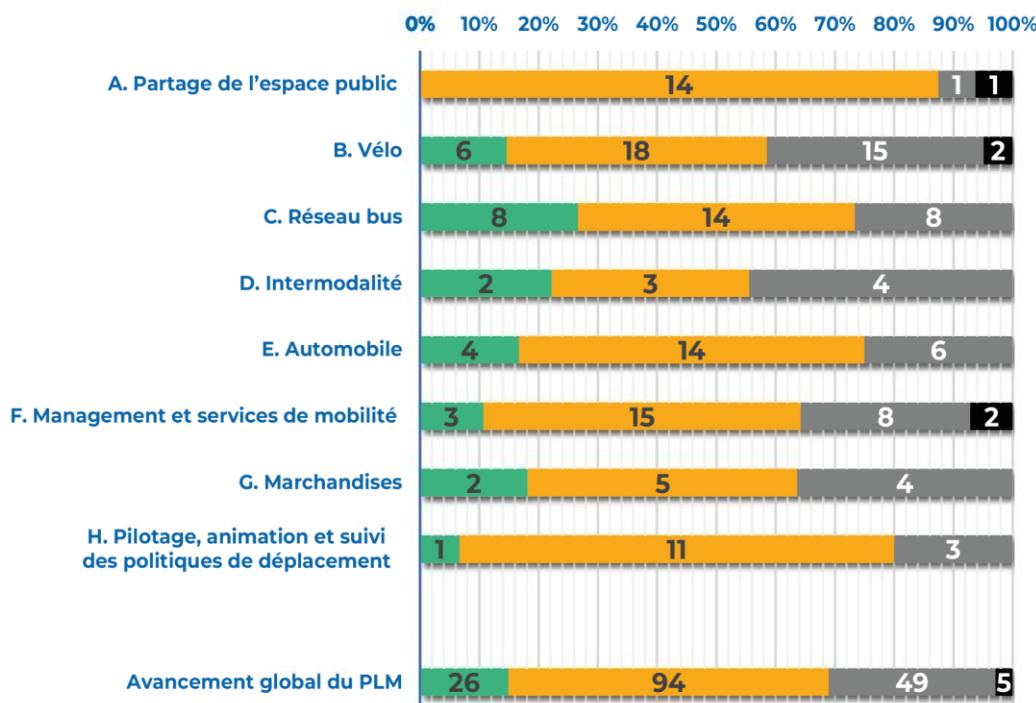
AXE H - PILOTAGE, ANIMATION ET SUIVI DES POLITIQUES DE DEPLACEMENT : Mettre en place les outils nécessaires à l'efficacité de l'action locale en matière de mobilité



- Mise en ligne de **guides et référentiels** sur le site du SIEMU afin d'appuyer les acteurs dans la mise en œuvre du PLM (Guide PLU, Cahier des charges pour l'élaboration de Plan d'Accessibilité de la Voie et des Espaces Publics (PAVE)).
- Tenue du **2nd comité de suivi** du PLM le 25 septembre 2025 et de rencontres thématiques visant à accompagner les maîtres d'ouvrage.
- Maintien à jour des **cartes interactives de l'observatoire des mobilités** sur le site du SIEMU (Onglet Ressources > Publications de l'observatoire des mobilités).



Etat d'avancement des actions du PLM



réalisées

en cours

à enclencher

Abandonnées/
écartées

Ce 2nd bilan démontre que les acteurs du PLM se sont mobilisés sur l'ensemble des thématiques et près de 70 % des actions sont réalisées ou en cours de réalisation, contre 55 % lors du bilan précédent.



A l'issue du comité de suivi, les objectifs collectifs fixés pour l'année 2026 sont les suivants :

- Effectuer un rattrapage réglementaire pour respecter la législation concernant l'**apaisement et la mise en accessibilité de l'espace public** (mises aux normes de la voirie, réalisation des PAVE obligatoires) et pour répondre aux obligations de la loi LOM (suppression des places de stationnement à moins de 5m des passages piétons et diagnostic accessibilité de la voirie à 200m des points d'arrêt de bus prioritaires).
- Poursuivre les efforts de mise en œuvre des **schémas directeurs cyclables des intercommunalités**.
- Encenser une véritable dynamique sur l'**accessibilité du réseau de bus**.
- Renforcer la communication et les actions de **sensibilisation auprès du grand public**.
- Entériner et mettre en oeuvre le plan d'actions de la **charte de Logistique Urbaine Durable** à laquelle le territoire a travaillé.

- Se mobiliser collectivement lors de la concertation menée par IDFM pour la définition des améliorations à apporter sur le **réseau de bus entre 2026 et 2033**.

- Poursuivre le suivi collectif de la **mise en oeuvre du PLM**.

POUR VOUS INFORMER SUR LES MOBILITÉS A MARNE-LA-VALLÉE, DECOUVRIR DES ASTUCES ET DE NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT :

 siemu.fr

 plm-mlv.fr

Abonnez-vous à la page Facebook du SIEMU Marne-la-Vallée



Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU)
Marne-la-Vallée

1, rue du Champ Pillard - 77 400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tel. : 01 60 31 54 74